

**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse  
**Herausgeber:** Aînés  
**Band:** 23 (1993)  
**Heft:** 7-8

**Rubrik:** La parole est à vous : courrier des lecteurs

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La parole  
est à vous

# COURRIER DES LECTEURS

## Tondus, mais un peu responsables...

Avez-vous déjà tous réalisé quelle part de votre budget vous allez désormais consacrer à votre assurance maladie? J'en suis à 300 francs par mois, ce qui fait que, avec mon épouse, nous allons amputer nos revenus de 7200 francs par an.

Et encore, pour moi, enseignant retraité, la situation est encore acceptable. Tandis que d'autres paieront leurs primes d'assurances en empiétant sur l'indispensable... Va-t-on bientôt avoir en Suisse des citoyens condamnés à la misère par leur propre assurance? Mais, au fait, qui est responsable de cette lamentable évolution des choses? Il y a bien sûr la hausse des prix: remèdes, honoraires des médecins, journées d'hôpital, mais ce n'est pas tout; il y a le perfectionnisme des soins, les analyses de sécurité, le scanner. Mais aussi nous, les malades avides de sécurité et de santé, qui recourons au médecin parfois pour un rien et acceptons la multiplication des visites. Par exemple, récemment, j'ai chuté à ski de fond, presque au ralenti; mais un nerf du dos fut touché, d'où chaque matin des douleurs intenables. Piqûres, visites, radiographie: rien n'y a fait jusqu'au jour où la douleur a décrû; deux semaines plus tard, je ne sentais plus rien. Mais le médecin voulait encore une visite de contrôle... que j'ai finalement décommandée.

Et cette séance de donneur de sang d'où on me renvoie parce que la goutte témoin prise au bout du doigt remonte dans le

liquide vert au lieu de descendre. Inquiet, me croyant anémique, je subis un contrôle médical qui déclare mon sang en parfait état; mais il en coûtera 300 francs à l'assurance. Où y a-t-il eu une bulle?

Je crois que nous pouvons tous contribuer à diminuer le coût de la santé en nous satisfaisant des soins et des remèdes indispensables, en refusant l'escalade. Ce qui est sûr, c'est que rien n'est plus bête que de se dire: avec ce que je paie, j'ai le droit de voir le médecin aussi souvent que je veux. Ca, c'est une spirale infernale qui nous fait tous trinquer!

Enfin, du côté des assurances, la solidarité manque souvent. Les tarifs des collectives d'entreprises, que l'on doit quitter au moment de la retraite, ont ainsi délibérément éliminé les mauvais risques. Est-il normal, comme me le disait un médecin, qu'un directeur de multinationale voie sa cotisation mensuelle se tenir à 55 francs? Ne pourrait-on pas indexer un tantinet la prime sur le salaire? Et où se trouve la solidarité dans un cas semblable?

A. Gonthier

## Rendons à César...

Concernant l'article «De l'établissement à la lune» (N° 4-1993)

...La mémorable expédition sur la lune orchestrée par la NASA a nécessité la collaboration d'un grand nombre d'industries. Mais il faut rendre à César ce qui lui appartient.

Dans les années trente, Omega à Biel, Tissot au Locle et Lémania à la Vallée de Joux s'unirent pour former l'Association SSIH. En cette époque de crise, il fallait s'unir pour promouvoir et lancer les affaires et les chronographes avaient la vogue. Il était logique qu'Omega et Tissot cherchent une collaboration dans ce domaine pour se mettre au goût du jour et augmenter leur éventail de produits. C'est donc Lémania de la Vallée de Joux qui apporta sa collaboration. Elle fut bénéfique aux trois associés.

Puis Omega se mit sur les rangs pour fournir sous sa prestigieuse marque les appareils de contrôle des Jeux Olympiques. Ses propositions furent acceptées et son renom y gagna encore. Les années passèrent et la NASA accepta la Speed-Master pour équiper ses astronautes, montres acquises dans le même but par les Russes.

Ce sont donc les quelque septante employés de Lémania dont le soussigné faisait partie à l'époque, qui ont fabriqué et mis au point de A à Z l'ensemble de ces appareils. Il est donc logique qu'on le sache et qu'on en parle...

P.-L. Guignard, Prilly

## Tino Rossi... encore!

Je suis une de vos fidèles abonnées de votre journal dès le début car je suis une grand-maman de 76 printemps. Avec plaisir je lis des articles de mon époque. Je fait partie depuis quelques années de l'Association des amis de Tino Rossi, le chanteur qui a embelli ma jeunesse!! Je reçois un bulletin deux fois par année des souvenirs de Tino, et en avril et octobre, il y a une réunion-repas et deux beaux films de Tino. C'est à Paris. J'ai eu le bonheur d'y aller deux fois; nous sommes environ 150 personnes, mais hélas je suis la seule Suisse et en voyant dans votre journal Sim, j'ai pensé que Tino Rossi pourrait aussi orner un article, car

je suis sûre que bien des dames de mon âge ont dû chanter ses chansons et les chantent encore.

Mme Gilberte Mollard  
1010 Lausanne

P.S. Tino Rossi est venu à Lausanne en 1935 je crois, j'avais 18 ans, chanter au Splendid à Tivoli qui a été démolie, pour un tournoi de danse. Il est revenu en juin 1977 à Romanel chanter pour le club de football avec la Chanson de Fribourg et en 1983 au Palace pour les 80 ans de Mme Armand Pasche.